Sommaire

- Éditorial, par Pierre Mauroy
- Centres aérés de
- Pâques: le bilan . 2 Ateliers du mercredi 3
- L'auberge de la forêt . . .
- Les écoles
- de musique .
- Les travaux . . .
- Le carnaval . . . 4

1CS/13 MUNICIPALES



VILLE DE LILLE

Mensuel de la Caisse des écoles. N° 8 - Avril 85 Supplément au journal « Lille-Actualités »

Editorial



Pour la deuxième année consécutive, le nombre des enfants qui ont fréquenté les centres de loisirs de la ville de Lille durant les vacances de Pâques, a augmenté de près de 10 %.

Ce n'est pas là un hasard. Les activités toujours plus nombreuses et plus diverses offertes aux enfants sont certainement la première explication de cette réussite.

Les activités sportives (escrime, football, cyclotourisme, hand-ball), les activités culturelles (informatique, musée des Beaux-Arts), les activités nouvelles (promenade en bateau sur la Deûle, ciné-club) sont autant d'attraits pour nos enfants qui les amènent de plus en plus dans nos centres de loisirs.

Poussés par ce succès, nous poursuivons notre politique en direction des jeunes lillois en ouvrant dès aujourd'hui des « Ateliers du Mercredi » où ces mêmes activités sont proposées aux enfants chaque semaine.

C'est là la démonstration de notre volonté d'élargir toujours plus le service que nous devons offrir aux petits lillois et à leurs parents.

C'est aussi la confirmation des efforts importants de notre municipalité pour qu'à Lille, il fasse bon vivre pour les enfants.

C'est tout le bien que le Maire de Lille leur souhaite...

Pierre MAUROY Ancien Premier ministre

Maire de Lille

Centres aérés de Paques: le bilan

Du 2 au 12 avril 1985, les 7 centres primaires et le centre social de Wazemmes ont accueilli 6000 enfants âgés de 7 à 12 ans pendant que les 10 centres maternels recevaient 7000 enfants de 2 à 6 ans, y compris ceux des centres d'animation de la petite enfance. C'est au total plus de 1900 enfants par jour qui ont bénéficié d'un grand nombre d'activités, encadrés par plus de 120 directeurs et animateurs sans oublier les 150 agents municipaux de tous grades qui ont également collaboré à l'œuvre commune:

 Activités sportives ou de plein air, tournoi de football, parcours d'orientation au bois de Boulogne, patinage sur glace, escrime, twirling-bâton, ping-pong...

 Journée en forêt de Phalempin.
 Découverte du réseau fluvial: promenade sur les canaux du Nord avec le bâteau du C.R.I.J. (Centre régional information jeu-

nesse) « l'Amphitrite ».

- Activités culturelles: visite des musées lillois et de la Serre équatoriale, initiation à la micro informatique, junicode (la remise de prix, illustrée sur notre photo a été présidée par M. Bernard Roman, adjoint au maire, président de la caisse des écoles).

Ces activités sont prises en charge par la ville de Lille à près de 75 %, les participations des familles s'échelonnant de 3,00 F à 20,80 F.



La gagnante: Sandrine Payen, du centre Guynemer.

A Hellemmes

En ce qui concerne la commune associée d'Hellemmes, elle enregistrait, pendant la même période des vacances de Pâques, 2300 iournées-enfants.

Trois centres de loisirs les accueillirent: un centre primaire et le regroupement des centres maternels à « Gustave-Engrand », et un centre primaire dit « des Cheminots » au stade SNCF.

Le regroupement des centres maternels est cette année une innovation. Il permet aux enfants de se retrouver dans un autre milieu que celui de leur école habituelle.

Aux activités lilloises, étaient ajoutées des activités spécifiques telles que le canoë-kayak, les rencontres inter-centres de handball, basket ou football, ou des activités informatiques.



Pierre Mauroy, accompagné de Bernard Roman, sur la péniche « l'Amphitrite ».

HANNIN HANNIN

Ateliers du mercredi: des le 15 mai

L'un des objectifs de l'année 1985, consiste en la création d'un nombre important d'Ateliers du mercredi.

L'idée générale est de permettre l'accueil des enfants lillois le mercredi après-midi, dans une structure souple, de 14 h à 17 h, afin de leur proposer une activité particulière et de les faire bénéficier de toutes les autres activités.

Déjà une vingtaine d'ateliers sont en création, et devraient prendre leur essort le mercredi 15 mai 1985.

Les ateliers portent sur les activités suivantes: natation, ludothèque, cinéma, cyclotourisme, hand-ball, basket-ball, football, ping-pong, informatique, Beaux-Arts.

Les parents sont invités à prendre contact avec la caisse des écoles publiques de la ville de Lille-Tél: 52.79.33 poste 114, où Mme Maréchal pourra leur donner plus d'informations et prendra l'inscription.



L'air pur de « l'Auberge de la foret »



Conformément au souhait exprimé par M. Pierre Mauroy dans le « nouveau contrat pour Lille », la municipalité vient d'acquérir « l'Auberge de la forêt » à Phalemoin.

Depuis le 1^{er} janvier 1985, la ville de Lille est donc propriétaire de ces bâtiments situés dans un immense terrain qui borde la forêt de Phalempin.

Les services municipaux s'activent à l'amélioration des conditions d'accueil pour les enfants, afin que dès juin prochain, une classe puisse profiter chaque jour de ce site forestier.



La musique aux enfants dans les quartiers

Chaque mercredi 500 jeunes lillois prennent le chemin de la musique: cet engouement pour la musique est particulier à notre région et, depuis quelques années, les écoles de musique de quartier se sont considérablement développées.

Ou s'adresser: quatre écoles sont ouvertes et accueillent chacune environ 120 enfants.

Bois-blancs: école Guynemer, rue Mermoz – responsable Mlle Marie-Astrid Auffray

Astrid Auffray.

Centre Saint-Sauveur: 14, rue Malus – responsable M. Henri Bailleul.

Saint-Maurice: mairie de quartier rue Saint-Gabriel - responsable: Mme Marie-Anne Wangermee.

Wazemmes: école Quinet-Rollin rue du Marché – responsable M. Vincent Lerov.

Ces écoles sont ouvertes tous les mercredi – 9 h-12 h / 14 h-18 h.

Comment s'inscrire : sur place aux jours et heures d'ouverture.

En juin pour la rentrée scolaire suivante.

Pas d'inscription en cours d'année scolaire. Tarif 1984 / 85: 60 F pour l'année.

Qui peut s'inscrire: les enfants lillois habitant le quartier (à partir de 7 ans). Le nombre de places disponibles variant pour chaque école, s'adresser au responsable.

Aucune connaissance préalable n'est bien entendu exigée : aimer la musique, suivre régulièrement les cours.

Quelles pratiques musicales:

• Initiation et formation musicales. l'apprentissage de la musique est collective. Les enfants sont regroupés par âge (ou par niveau scolaire) dans des groupes d'environ 10 à 15 élèves pour l'initiation et la formation musicale générale. (1 cours *d'1 heure* par semaine).

• Pratique vocale: la chorale complète, pour ceux qui le souhaitent, cette initiation musicale, et permet à tous de participer à la musique vivante.

• Instrument: l'accès à l'instrument dépend de chaque enfant lorsque les connaissances de base sont acquises (au bout de 1 ou 2 ans). Quels instruments choisir?

Quels instruments choisir?
Piano; violon; violoncelle; flûte à bec;
flûte traversière; trompette; clarinette; saxophone; trombone; percussion; harpe celtique; accordéon; orchestre; guitare; hautbois.

Chaque école a ses spécificités dans la pratique des instruments. S'adresser au responsable pour connaître les différentes possibilités.

Chaque année, les enfants participent à une fête d'école et à plusieurs activités dans le cadre du quartier.

L'école de musique d'Hellemmes

L'école de musique d'Hellemmes fonctionne les mercredi et samedi, de 14 h à 20 h. Elle se trouve salle Jean-Jaurès (ancienne mairie), avenue des Martyrs. Son directeur est M. Delobel.

Les travaux dans les écoles, en 1985

Le conseil municipal, le 22 décembre 1984, a voté un crédit de 7 000 000 de francs, pour permettre des travaux de grosses réparations et de modernisation dans les écoles de la ville, se décomposant comme suit:

modernisation: 2300000 F

travaux de peintures: 1390000 F

réparations des cours d'écoles: 500 000 F

restructuration des écoles Turgot-Renan: 800 000 F

insonorisation des restaurants scolaires: 850 000 F

travaux de sécurité: 928000 F



Les travaux à l'école maternelle du sud « Jeanne-Godart ».

A-Les travaux de modernisation seront entrepris dans les écoles suivantes:

Groupe scolaire Malot-Painleve rue de l'Escaut: travaux de réfection de toiture. Groupe scolaire J.-B.-Lebas, rue d'Arsonval travaux d'étanchéité (3° tranche).

Écolé maternelle Jeanne-Godart, rue Paul-Bardou travaux de confortation - 2° tranche (2 classes).

4) École maternelle Jean-Bart, rue du Général-de-Wett réfection de la galerie, travaux de charpente et couverture (2° tranche).

5) École maternelle La Bruyère, rue de l'Escaut construction d'un préau.

École Cabanis-Paulin Parent, rues Cabanis et de Rivoli: reconstruction d'une

École Berthelot-Jules-Verne, rue Bohin áménagement d'une classe complémentaire.

École primaire Richard-Wagner, rue R.-Wagner isolation thermique de la façade

(3 classes) 2° tranche. 9) *École Montaigne* travaux de sécurité et d'entretien.

10) École A.-France - M.-Sembat, rue A.-Leroy remplacement des menuiseriesisolation thermique et phonique - 6 classes (1re tranche)

11) École Auguste-Comte, rue de Thionville travaux pour construction d'un dor-

toir (mezzanine).

12) École Rabelais-Curie, rue Paul-Bardou travaux d'étanchéité école (dernière tranche).

B - Par ailleurs, un programme de peinture et d'entretien général est prévu dans les écoles suivantes

École primaire Madame-Roland, rue Saint-Gabriel.

École Desbordes-Valmore, rue G.-Tell. École maternelle Daudet, rue des

Áugustins. 4) Écoles Samain-Trulin et Jean-Aicard, avenue Verhaeren.

5) École maternelle Antoine-Brasseur, rue Porret.

6) École maternelle Gounod, place Ph.de-Girard.

7) École primaire Lavoisier, rue des Stations.

8) École Arago-Jacquard, boulevard Victor-Hugo.

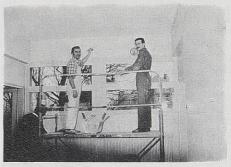
9) École Littré, place de l'Arbonnoise.

C-Modernisation et insonorisation des restaurants d'enfants.

Restaurant Brossolette.

Restaurant Faubourg de Béthune. Restaurant Delory (agrandissement et

insonorisation).



Les ouvriers municipaux au groupe A.-

Hellemmes: les grosses réparations en 1985

Le budget total consacré par la commune associée d'Hellemmes en grosses réparations dans les écoles sera de 7 666 500 F pour l'année 1985.

Elle se décomposera de la manière suivante

mise en conformité de la chaufferie; pour l'école Herriot: 107000 F

pour l'école Dombrowski: 78 000 F. mise en conformité de l'électricité et démolition des anciens sanitaires pour l'école J.-Jaurès: 213 000 F;

isolation phonique du réfectoire de l'école Jenner et de la salle de jeux de l'école Salengro: 44000 F.

isolation thermique des écoles Jenner et Salenaro: 78 000 F.

travaux d'économies d'énergie (pour plusieurs écoles): 20 000 F;

isolation des combles de l'école Berthelot: 95 000 F;

travaux de couverture de l'école Salengro: 83 000 F;

- réfection de parquet de l'école J.-Jaurès: 54000 F;

Par ailleurs, un réfectoire neuf sera construit dans l'école Jean-Jaurès. Un budget de 1170000 F a été voté pour cela.

Carnaval: l'exemple d'une école, celle des Moulins

Depuis deux ans, à l'initiative de Mme Frezin, directrice, des institutrices (MMes Lejeune, Baheux, Adrien, Froment et Mlle Colsenet) ainsi que des agents spécialisés, l'école « Les Moulins », située rue de la Plaine, s'associe au comité de quartier pour la journée de carnaval. En 1985, elle s'est déroulée le 23 mars.

Bien entendu cette animation n'est pas obligatoire pour les enfants mais elle entre dans le projet d'école qui, cette année, constitue à réaliser un film dont le scénario porte sur la campagne anti-bruit.

Le carnaval était donc une occasion rêvée pour fournir des scènes à ce film.

L'histoire en est celle des habitants d'une ville très bruyante, qui décident de construire une nouvelle ville où le silence est la règle d'or. Le carnaval illustrait donc les scènes de cette nouvelle ville, grâce aux classes des petits qui figuraient les majorettes, à celles des moyens qui jouaient le rôle des habitants de « Tintamarre Ville », celle des grands qui symbolisaient une usine à vélos, une dernière classe jouant le rôle de la fanfare des footballeurs.

Le déroulement de ce film s'effectue en parfaite harmonie avec les parents d'élèves, et la coopérative scolaire, qui apportent leur totale collaboration.

